OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS AQUA, Part Classic (FR0010668145)
Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France (« BNPP AM France »)
Site Internet : https://www.bnpparibas-am.com
Numéro de téléphone : appelez le +33.1.58.97.13.09 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de BNPP AM France en ce qui concerne ce document d'informations clés.
BNPP AM France est agréée en France sous le n°GP96002 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 01/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) soumis aux dispositions du code monétaire et financier et à la directive OPCVM 2009/65/CE modifiée.

Durée

Ce Produit a été a été initialement créé pour une durée de 99 ans.
BNPP AM France a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs

Objectif de gestion :
De classification Actions internationales, le FCP a pour objectif d'obtenir, sur un horizon d'investissement de cinq ans minimum l'accroissement de la valeur de ses actifs en investissant dans des actions émises par des entreprises qui sont actives dans le secteur de l'eau et/ou des secteurs associés et qui sont sélectionnées pour la qualité de leur structure financière et/ou leur potentiel de croissance bénéficiaire. Le FCP répond à des critères extra-financiers environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG). Le FCP investit dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'eau, qui comprend notamment mais de façon non exhaustive : les infrastructures, ainsi que les services et technologies liés à l'eau. Le FCP est géré activement. L'indice MSCI World en euro, dividendes nets réinvestis, est utilisé a postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Caractéristiques essentielles du FCP :
Le FCP suit une stratégie ISR en investissant en lignes directes et en parts ou actions d'OPC internes des sociétés de gestion de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM). Cette stratégie repose sur une gestion active fondée sur une approche systématique et disciplinée de la sélection de valeurs, alliant recherche financière et extra-financière. Le FCP bénéficie du label ISR. Les stratégies ISR en lignes directes ou en OPC sont complétées par l'appréciation des critères économiques, de valorisation et d'analyse technique réalisée par l'équipe de gestion. Les décisions d'investissement sont régulièrement revues par cette équipe.
a) Stratégie ISR : Le FCP investit dans des entreprises qui réalisent une partie significative (au minimum 20%) de leurs revenus, bénéfices ou capitaux provenant de toute la chaîne liée au secteur de l'eau. Au sein de ces entreprises au moins 20 % de celles-ci réalise un chiffre d'affaires supérieur à 50 % liés à la thématique de l'eau. La chaîne liée au secteur de l'eau comprend notamment les activités d'entreprises dans les domaines de la construction et / ou rénovation d'infrastructure pour la distribution d'eau, du traitement de l'eau et du service aux collectivités. L'univers d'investissement ESG du fonds est défini comme les entreprises appartenant au secteur de l'eau. Le FCP applique une approche thématique durable. De plus il intègre des critères ESG dans l'évaluation des entreprises. Le FCP applique donc une approche thématique durable. Sont exclues : les entreprises exerçant une activité dans des secteurs sensibles comme la production d'énergie à partir de charbon, la production de tabac, ne se conformant pas aux politiques sectorielles de BNPP AM sur les activités controversées, les entreprises qui contreviennent, à au moins un des Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, (droits de l'Homme, droit du travail, environnement et lutte contre la corruption), et/ ou aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. L'analyse ESG s'applique à au moins 90% des émetteurs en portefeuille et aboutit à une réduction au minimum de 20% de l'univers d'investissement ESG. L'équipe de gestion analyse les critères ESG des sociétés selon une approche documentée et référencée. Les critères d'analyse ESG sont, par exemple :

- Eu égard à l'activité de la société : les solutions environnementales apportées aux problèmes de l'accès à l'eau (purification, traitement, diagnostics),
- Eu égard à l'environnement : au niveau des processus de fabrication (ex : tuyaux, pompes, valves, robinets), le traitement des déchets, les émissions de gaz à effets de serre, l'efficacité énergétique, la sécurité environnementale des installations,
- Eu égard aux aspects sociaux et sociétaux : le respect du droit du travail au sein de l'entreprise et au sein de ses entreprises fournisseurs, les mesures de protection prises pour la sécurité et la santé des employés,
- Eu égard à la gouvernance : la transparence des structures de gouvernance, la composition et l'efficacité des instances de direction, la nature et la structure du capital, les droits des actionnaires minoritaires, la rémunération et les mesures d'incitation des dirigeants, la réputation de la société, les pratiques comptables adoptées et la lutte contre la corruption.

b) Principales limites méthodologiques de la stratégie extra-financière: Certaines entreprises détenues en portefeuille peuvent avoir des pratiques ESG perfectibles et/ou être exposées à certains secteurs où les problématiques environnementales, sociales ou de gouvernance demeurent importantes. Toutefois, l'étendue et la manière dont les problématiques et les risques liés à l'investissement durable sont intégrés au sein de sa stratégie varient en fonction de certains facteurs tels que la classe d'actifs, la zone géographique et les instruments financiers utilisés. Ce FCP basé sur la thématique de l'eau choisit les meilleurs acteurs d'un point de vue ESG. Cependant, il ne recherchera pas spécifiquement à cibler uniquement les activités liées à la gestion durable des eaux.

Le FCP investit dans des titres d'entreprises de grande, moyenne et petite capitalisation, émis sur les marchés internationaux. L'exposition du FCP aux actions sera en cible de 90% de l'actif net minimum. L'exposition aux actions de petites et moyennes capitalisations pourrait être au maximum 100% de l'actif net. Le FCP pourrait être exposé aux marchés de pays émergents jusqu'à 30% de l'actif net. Enfin, l'investissement en OPC internes est réalisé dans la limite de 10% maximum de l'actif net du FCP. Le gérant peut utiliser des instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés d'un membre de l'Union européenne ou de gré à gré en vue de couvrir le portefeuille contre les risques d'actions et titres assimilés et/ou d'indices et/ou de change et/ou pour compléter son exposition au marché des actions.

Le FCP expose le porteur de la zone euro à un risque de change pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif net. Les porteurs peuvent demander le rachat de leurs parts du lundi au vendredi à 15 heures (heure de Paris). Les demandes de rachat sont centralisées par BNP Paribas, exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour et sont réglées dans les cinq jours ouvrés suivants.

Affectation des sommes distribuables : Résultat net et plus-values nettes réalisées : Capitalisation.
Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter du prospectus du FCP.
Autres informations: Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq ans.

Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS
- Le prospectus, les documents d'informations clés relatifs aux autres parts de ce Produit, la valeur liquidative, les derniers documents annuels et périodiques rédigés en langue française du Produit, sont disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com. Ils peuvent être adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.
Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque lié aux instruments dérivés
- Risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10.000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	5.047,37 EUR -49,53%	1.492,98 EUR -31,64%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7.974,34 EUR -20,26%	4.793,45 EUR -13,68%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10.803,87 EUR 8,04%	16.428,45 EUR 10,44%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	14.992,94 EUR 49,93%	19.876,5 EUR 14,73%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM FRANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de BNPP AM France.
En cas de défaillance de BNPP AM France, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Produit est utilisé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou d'un contrat de capitalisation, les coûts présentés n'incluent pas les éventuels coûts liés à ces contrats.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux annuels	440,28 EUR	450 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,45%	2,89%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 16,35% avant déduction des coûts et de 13,46% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Les investisseurs peuvent obtenir le montant réel des coûts d'entrée auprès de leur conseiller ou de leur distributeur.	240 EUR (*)
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Le montant se base sur les coûts annualisés précédemment facturés au FCP.	196,18 EUR
Coûts de transaction	Le montant représente la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4,1 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 EUR

(*) Détails complémentaires sur les coûts d'entrée : de 0 à 29.999 EUR : 2.40%. De 30.000 à 149.999 EUR : 1.40%. De 150.000 à 799.999 EUR : 1.15%. A partir de 800.000 EUR : 0.90%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires), comme indiqué dans le prospectus.

Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'investisseur est invité à se rapprocher de son conseiller habituel auprès de l'établissement qui lui a conseillé le Produit. Il peut également s'adresser à BNPP AM France via son site www.bnpparibas-am.fr (rubrique: « Politique de traitement des réclamations clients » en pied de page) ou adresser un courrier recommandé avec AR à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 90007 - 92729 Nanterre CEDEX.

En cas de désaccord persistant, l'investisseur peut également avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous : (1) Cliquez sur https://www.bnpparibas-am.fr (2) Dans la page d'accueil, allez dans « France » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet. (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds ». (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 9 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.